



Projet GNL Québec et Énergie Saguenay

Mémoire au bureau d'audience publique en environnement

Rédaction :

Dominick Scott, Président

Révision :

Alexis Doucet, Vice-Président et représentant aux affaires externes

SÉRUM

Pavillon 7077 du Parc, local 526

CP 6128 Succ. Centre-Ville

Montréal, Qc, H3C 3J7

<https://www.serum-readapt.org>

La Société des Étudiantes et des Étudiants en Réadaptation de l'Université de Montréal représente plus de 800 étudiantes et étudiants provenant de l'École de Réadaptation de l'Université de Montréal. La mission de la SÉRUM est de défendre les droits de la communauté étudiante de réadaptation, tout en encourageant une vie universitaire diversifiée. Elle vise également à améliorer la transition vers la vie professionnelle en maintenant des relations avec les organismes professionnels de physiothérapie et d'ergothérapie.

L'urgence climatique

Il n'y a aucun doute que nous vivons présentement dans une époque où les changements climatiques liés à l'exploitation et à la consommation d'énergie fossile causent de graves conséquences sur l'humanité. Le groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a établi que la température moyenne dans le monde a déjà augmenté d'environ 1°C depuis l'ère préindustrielle et que si le *statu quo* par rapport à l'émission de gaz à effet de serre (GES) est maintenue, la planète atteindra un réchauffement de 1,5°C d'ici 2030 à 2050. Les risques liés à un réchauffement de 1,5°C sont plus élevés pour les systèmes humains et naturels que le niveau actuel de réchauffement. Or le réchauffement actuel cause déjà des impacts négatifs sur de nombreux écosystèmes à l'échelle de la planète. Les impacts sont multiples, cependant, il sera plus facile pour la population humaine de s'adapter à des changements climatiques qui se produisent plus progressivement qu'à des changements arrivant rapidement. C'est entre autre pourquoi réduire nos émissions de GES afin d'obtenir un réchauffement maximal de 1,5°C, et non de 2°C, est crucial. Il est également important de noter que les impacts sur la biodiversité marine et terrestre seront plus marqués pour une augmentation globale de la température de 2°C plutôt que l'augmentation de 1,5°C recommandé par le GIEC. De surcroît, les impacts des GES sur le réchauffement climatique se font sentir durant des décennies, voire des siècles après leur émission. C'est pourquoi, il faut réduire rapidement les émissions de GES afin de maintenir le réchauffement climatique sous la barre de 1,5°C d'ici 2100¹.

Le projet GNL Québec et Énergie Saguenay dans le contexte du réchauffement planétaire

Le projet GNL Québec se présente comme un projet qui aidera à diminuer les émissions de GES dans le monde notamment en inaugurant une usine de liquéfaction qui fonctionnera à l'hydroélectricité et en remplaçant des sources d'énergie plus polluantes, comme le charbon. Le rapport du Centre international de référence sur le cycle de vie des produits procédés et services de Polytechnique Montréal (CIRAIG) a souligné que le projet GNL Québec causerait une augmentation des GES émis à l'échelle planétaire par deux ces scénarios possibles:

- *Si le GNL du Saguenay est utilisé en addition des sources énergétiques existantes, celui-ci créer une augmentation globale des émissions GES.*
- *Si le GNL du Saguenay substitue l'énergie nucléaire, il en résulte une augmentation globale des émissions GES – l'augmentation est similaire à un scénario d'addition des sources énergétiques existantes².*

Le CIRAIG convient également d'un scénario où l'émission de GES serait similaire:

- *Si le GNL du Saguenay substitue d'autres sources de gaz naturel actuellement sur les marchés (produit régionalement et transmis par gazoduc), il en résulte une augmentation globale des émissions de GES près du statu quo².*

Finalement, dans l'un des scénarios, il y aurait une baisse des émissions de GES

- *Si le GNL du Saguenay est utilisé en substitution de sources énergétiques existantes, notamment de charbon et de diesel/pétrole, il en résulte une diminution de la production de cette source*

énergétique existante. Il est anticipé que le tout créera une diminution globale des émissions de GES².

L'analyse du cycle de vie effectuée par le CIRAIG prend ensuite en compte un scénario établi par le promoteur du projet afin d'identifier quelle proportion de gaz naturel sera utilisée pour chacune des catégories². Bien évidemment, les calculs effectués par le promoteur n'ont pas été révisés par un comité de révision ou par les experts du CIRAIG. Sans surprise, ce processus opaque sème le doute sur la véracité de leur prévision et les arguments de réduction des GES par le projet peuvent donc difficilement être appuyés par les conclusions du rapport de cycle de vie du CIRAIG.

Dans l'éventualité où les prévisions du promoteur seraient exactes, les émissions de GES se trouvent tout de même trop élevées. Les cibles de réduction du rapport spécial du GIEC sont radicales et un projet comme GNL Québec et Énergie Saguenay est incompatible avec celles-là dans un tel contexte. En effet, le projet devrait être opérationnel en 2026³ et devrait avoir une durée de vie de 25 ans, soit jusqu'en 2051. Or, selon le GIEC, la carboneutralité devrait être atteinte aux alentours de 2050 afin d'éviter le dépassement de la cible de 1,5°C¹. Le gouvernement canadien s'est également engagé à être carboneutre d'ici 2050⁴. Le GNL, bien que moins polluant que le charbon, continuera d'émettre des GES après 2050 et aura un impact significatif sur le réchauffement planétaire.

Le promoteur se targue également de vouloir construire une usine carboneutre⁵. Bien que ceci semble une bonne nouvelle, la majorité des émissions de GES de gaz naturel, soit de 68 à 77% de sa totalité, ne proviennent pas de sa liquéfaction, mais bien de sa combustion². Malheureusement, le projet ne compte pas compenser les émissions de GES découlant de la combustion du gaz. Les affirmations du promoteur de GNL Québec et Énergie Saguenay ressemblent donc davantage à une tentative de «*green washing*» qu'à une réelle intention de diminuer l'impact du cycle de vie de leur produit.

De plus, le promoteur soulève de ne pas entrer en compétition avec les énergies renouvelables. Or, il affirme également que son projet servira principalement à remplacer l'énergie produite à partir du charbon. Pourtant, les officiels chinois ont pris la décision de faire davantage place à une économie de marché lors de la construction de nouvelles usines d'électricité. Les données les plus récentes montreraient également que les énergies renouvelables sont présentement compétitives avec l'énergie produite à partir du charbon en Chine⁶. Évidemment, à la lumière de ces faits, d'argumenter que le-dit produit n'entrera pas en compétition avec les énergies renouvelables ne semble pas avoir de sens, ni ne s'appuie-t-il sur une base factuelle.

Finalement, le projet sous-estime probablement les fuites de GES, entre autres, puisqu'il ne les prend pas en compte lorsque le puit sera fermé. De nombreuses études ont démontré que des puits abandonnés selon les règles en vigueur pouvaient continuer à émettre des GES⁷. Ne pas ajouter ces émissions potentielles à celles comptabilisées lors des autres étapes est donc une autre faiblesse du rapport du CIRAIG.

Un projet risqué au niveau de l'économie écologique

L'un des arguments avancé par GNL Québec afin de faire mousser sa candidature est la création de 1 100 emplois durant la phase d'opération et près de 6 000 emplois lors de sa construction. Cependant, la région du Saguenay est déjà en situation de pénurie de main d'oeuvre, tout comme la province du Québec en général. De surcroît, les conséquences de l'inaction climatique sur l'emploi, ainsi que sur les communautés, sont bien plus importantes et irréversibles⁸. C'est donc également une question de justice climatique et il n'est pas possible éthiquement d'accepter que certains travailleurs du secteurs des énergies fossiles gagnent leur vie en détruisant les écosystèmes qui permettent à d'autres de subvenir à leur besoins.

Le promoteur tente également d'augmenter l'intérêt accordé son projet en parlant des retombées économiques estimées à 807 millions de dollars par année lors des périodes d'opération accompagnées de recettes fiscales de 110 millions de dollars. La distribution de ces retombées est plus ou moins claire et ce n'est pas nécessairement la population qui en bénéficiera. De plus, cette façon de comptabiliser les retombées est trompeuses pour la population, car elle ne prend pas en compte tous les variables importantes, telle la diminution des richesses naturelles ou encore la pollution. De nombreux économistes, dont le lauréat du prix Nobel d'économie Joseph E. Stiglitz, ont démontré qu'utiliser seulement cette mesure et de ne pas inclure la soutenabilité ou bien un axe sociale n'est pas optimal⁹⁻¹¹. La commission Stiglitz avait également abouti à des résultats similaires lorsqu'elle s'est penchée sur la mesure du PIB au niveau national¹². De surcroît, les calculs émis par GNL Québec ne tiennent pas en compte tous les coûts qui sont associés à un projet pétrolier. En effet, les dépenses communautaires, qu'elles soient l'augmentation des problèmes de santé reliés aux changements climatiques, l'augmentation des événements météorologiques extrêmes ou bien le coût environnemental, ne sont pas comptabilisées par les dirigeants de ce projet d'énergie fossile. Plusieurs groupes de recherche se penchent sur la question et le coût social du carbone a été évalué entre 150 et 900\$ US (197-1183\$ CAD) par tonne de CO₂ émis^{13,14}. Si nous calculons seulement le coût social des 443 000 tonnes de CO₂ produites par l'usine, nous arrivons à un coût social de plus de 87 à 524 millions de dollars canadien. Ce coût prend seulement en compte 23 à 32% des émissions qui seront produites². Il est également important de noter que le coût de l'émission de CO₂ va augmenter avec les années et les émissions produites pourrait se chiffrer aux alentours de 1500\$ US (1972\$ CAD) par tonne en 2050¹⁴. Qui plus est, le coût social du carbone ne prend pas en compte de nombreuses autres variables comme la dégradation de l'environnement. Les véritables retombées économiques du projet sont donc loin de ce qui est annoncé par le promoteur.

Conclusion

En conclusion, nous croyons que le projet Énergie Saguenay et GNL Québec devrait être refusé en raison des ses effets délétères sur l'environnement, la santé humaine et son impact sur l'économie écologique. Plus que jamais, il est temps pour le Québec de s'éloigner des énergies fossiles qui empoisonnent notre environnement et qui détériorent la justice climatique à l'échelle mondiale. Argumenter que ce projet va diminuer la consommation de charbon n'est pas appuyé par des données probantes et il est évident que

le produit d'Énergie Saguenay entrera en compétition avec les énergies renouvelables. En outre, le promoteur tente d'induire la population en erreur en ne comptabilisant pas les émissions finales, les fuites de carbone après l'abandon des puits de gaz et en effectuant du «*green washing*». Grâce au rejet de ce projet obsolète, l'énergie produite par Hydro-Québec pourra être utilisée afin d'améliorer réellement le bilan carbone québécois.

Bibliographie

1. Summary for Policymakers. <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/spm/>.
2. Roy, P.-O. & Ménard, J.-F. *ANALYSE DU CYCLE DE VIE DU TERMINAL DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL DU SAGUENAY*. (2019).
3. Résumé du projet. <https://energiesaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/>.
4. Messier, F. Les libéraux promettent un Canada carboneutre d'ici 2050. *Radio-Canada* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1314467/plc-objectifs-emissions-gaz-effet-serre-ges-rechauffement-climatique> (2019).
5. Carboneutralité. <https://energiesaguenay.com/fr/environnement/carboneutralite/>.
6. Hove, A. Current direction for renewable energy in China. *Oxford Energy Comment* (2020).
7. Boothroyd, I. M., Almond, S., Qassim, S. M., Worrall, F. & Davies, R. J. Fugitive emissions of methane from abandoned, decommissioned oil and gas wells. *Sci. Total Environ.* **547**, 461–469 (2016).
8. Robinson, M. & Shine, T. Achieving a climate justice pathway to 1.5 °C. *Nat. Clim. Chang.* **8**, 564–569 (2018).
9. Stiglitz, J. E. GDP Is the Wrong Tool for Measuring What Matters. *Scientific American* doi:10.1038/scientificamerican0820-24.
10. Stiglitz, J. E. *Le Prix de l'inégalité*. (les liens qui libèrent, 2012).
11. Stiglitz, J. E. *Peuple, pouvoir & profits*. (les liens qui libèrent, 2019).
12. Stiglitz, E. Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. (2009).
13. Pindyck, R. S. The social cost of carbon revisited. *J. Environ. Econ. Manage.* **94**, 140–160 (2019).
14. Ackerman, F. & Stanton, E. A. Climate Risks and Carbon Prices: Revising the Social Cost of Carbon. *Economics E-Journal* **6**, 1 (2012).

